

Parcours Mise en conformité Directive sur la Distribution d'Assurances (DDA)

Se conformer à la Directive européenne sur la Distribution d'Assurance

PUBLIC

Collaborateur d'établissements d'assurance ou de réassurance - Direction de la conformité et de l'audit interne - DRH d'établissements financiers, d'assurances ou de réassurances - Commerciaux d'établissements de crédit ou de sociétés financières qui accèdent l'activité de distribution d'assurance ou qui l'exercent - Collaborateurs exerçant des fonctions d'assistant(e) commercial(e) - Collaborateurs exerçant le métier d'intermédiaire en assurance ou réassurance - Toute personne désireuse de connaître l'environnement réglementaire et technique de la distribution d'assurance

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- La formation s'effectue en totalité à distance. Elle est le résultat d'un choix effectué par nos clients qui souhaitent développer telle ou telle compétence.
- Une fois le programme établi en collaboration avec les responsables de formations, les modules sont mis à disposition sur nos LMS et des identifiant et mots de passe sont envoyés à tous les participants
- Nous offrons également la possibilité de mettre à disposition nos ressources sur les LMS de nos clients
- Nous disposons également de programmes préétablis par nos experts (de 15h ou 7h) qui peuvent également être mis à disposition
- Contactez nous pour de plus amples détails

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation est formative et réalisée au cours du parcours de formation.

Code
700176

Durée
Sur-mesure / 14 heures

Tarif
Nous contacter

**Repas inclus (en présentiel)*

Objectifs pédagogiques

- Connaître l'environnement réglementaire et juridique de la profession d'assureur
- Assimiler les différents types d'assurances et leur mode de distribution
- Intégrer les risques liés au métier d'assureur
- Assurer que tout contrat soit conforme aux exigences et besoins formulés par le client
- Intégrer dans son quotidien les règles liées aux informations précontractuelles renforcées, à la prévention des conflits d'intérêt et à la gouvernance des produits

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès.

Le programme de nos modules est conforme à l'article R. 512-13-1 du code des assurances et traite des compétences suivantes :

Compétences professionnelles générales
Compétences professionnelles spécifiques à la nature des produits distribués
Compétences professionnelles spécifiques à certains modes de distribution
Compétences professionnelles spécifiques à certaines fonctions

Nous avons développé plus de 100 modules (d'une durée individuelle de 15 à 20 minutes) répartis dans de multiples univers :

1. Assurances emprunteurs : 5 modules pour une durée totale d'1h30 environ
 2. Assurances-vie : Les fondamentaux – 16 modules d'une durée totale de 4 heures
- Comprenez les origines et la mise en place d'un contrat d'assurance-vie : 5 modules d'une durée totale d'1h15

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Comprenez les enjeux du conseil en assurance-vie : 4 modules d'une durée totale d'1h
- Comprenez les points importants liés à la vie d'un contrat d'assurance-vie : 3 modules d'une durée totale de 45 minutes
- Comprenez les enjeux liés à la liquidation d'un contrat d'assurance-vie : 4 modules d'une durée totale d'1h

3. La fiscalité du patrimoine – 2 modules pour une durée totale de 45 minutes

- Le poids de la fiscalité du patrimoine
- La décomposition fiscale d'un investissement

4. Assurance-vie : Experts – 15 modules d'une durée totale de 4h40

- Les rendements des fonds en euros – 4 modules d'une durée totale d'1h
- Les fonds en UC – 4 modules d'une durée totale de 1h40
- Définir l'allocation de capital de vos clients – 3 modules d'une durée totale d'1h
- Approche avancée des contrats en assurance-vie – 4 modules d'une durée totale d'1h

5. Environnement de l'assurance – 15 modules d'une durée totale de 7h

- Un monde de risques – 5 modules d'une durée totale de 2h20
- L'assurance : Comment ça marche ? – 3 modules d'une durée totale de 1h15
- L'environnement de l'assurance – 4 modules d'une durée totale de 2h
- La relation client – 3 modules d'une durée totale de 1h30

6. L'environnement des unités de compte – 10 modules d'une durée totale de 3h30

7. DDA : professionnels et entreprises – 24 modules d'une durée totale de 8h

- Assurances : 10 modules d'une durée totale de 3h20
- Retraites : 7 modules d'une durée totale de 2h20
- Maladie : 7 modules d'une durée totale de 2h20

8. Finance durable : 5 modules d'une durée totale d'1h45

9. Les régimes matrimoniaux : 6 modules d'une durée totale de 3h

10. Les étapes de la succession : 13 modules d'une durée totale de 4h20

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

...

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

